



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 16 11/12

Paris, le 15 décembre 2011

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous informer que les instances du SE-Unsa ont décidé que notre organisation ne participerait pas au cycle de « concertation » concernant l'évaluation professionnelle des enseignants.

Les orientations portées par ce projet ne peuvent trouver notre aval. Elles sont guidées par une vision de la gouvernance qui conduit à une logique de concurrence entre établissements avec laquelle nous sommes en désaccord profond.

Qui plus est, cette question implique de multiples acteurs, enseignants mais aussi corps d'inspection et chefs d'établissement. Là où il faudrait une négociation cohérente partant de la définition du métier d'enseignant, vous nous proposez un dialogue morcelé et fragmenté.

Ce dossier, qui lie la question de l'évaluation des personnels à celle de leur carrière, est trop complexe pour être traitée en urgence comme vous le proposez. En effet, toute évolution engage durablement la carrière des enseignants et nécessite donc de se donner les moyens de conduire une véritable négociation avec les représentants des personnels.

Le SE-Unsa est très attaché à un dialogue social, sincère et respectueux. Il a pu démontrer, lorsque les conditions ne sont pas feintes, sa capacité et sa responsabilité à s'engager dans l'intérêt du service public et de ses personnels.

Nous considérons que nous ne sommes malheureusement pas dans un tel contexte. Les discussions préalables ont été particulièrement ténues avant la publication des projets de textes : une seule réunion exploratoire le 2 février, suivie de l'enquête interactive auprès d'un panel d'enseignants...

A ce jour, hormis la publication de projets de textes, je n'ai reçu de votre part aucune proposition d'entrée en négociation en bonne et due forme en précisant :

- le cadre
- le calendrier
- les interlocuteurs
- les marges de la négociation
- les points d'étape
- les modalités d'un accord éventuel

Contrairement à vos affirmations, nous ne sommes pas dans un cadre qui peut permettre d'avancer sereinement sur une question qui, à juste titre, préoccupe nos collègues. Une fois encore ce sont les considérations idéologiques qui déterminent les orientations de votre politique en matière éducative. Nous ne pouvons que le déplorer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général